

Début des cours d'appoint au Centre collégial de Mont-Laurier pour les infirmières diplômées et infirmiers diplômés hors Québec

Saint-Jérôme, le 24 février 2023 – Ce sont 18 infirmières et infirmiers, en provenance de l'Algérie, du Maroc, du Cameroun et de la Tunisie, qui ont débuté leur formation d'appoint au Centre collégial de Mont-Laurier (CCML) le 20 février dernier. Cette mise à niveau, qui s'échelonne durant 9 à 12 mois selon les compétences individuelles à acquérir, permettra aux candidats et candidates d'occuper un poste en soins infirmiers dans l'une des installations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

Ces professionnels et professionnelles de la santé ont été sélectionnés en fonction de leurs compétences et de leurs expériences de travail qui sont comparables à celles des établissements de santé et services sociaux du Québec. La démarche de formation collégiale leur permettra donc de parfaire leurs connaissances selon les besoins de notre système de santé et d'accélérer la reconnaissance de leurs compétences, d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC) et, ultimement, de passer l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) afin d'obtenir leur permis d'exercice.

Pendant leurs études au CCML, les étudiants et étudiantes qui le désirent auront la possibilité de travailler comme préposés et préposées aux bénéficiaires au Centre d'hébergement Sainte-Anne à Mont-Laurier. Dans le cadre du projet, ils et elles ont tous et toutes consenti à rester un minimum de trois ans dans la région et à exercer la profession d'infirmières et d'infirmiers dans les différentes installations du CISSS des Laurentides au terme de leur formation d'appoint. À terme, un total de 37 professionnels est attendu pour la région des Laurentides.

La présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry, se réjouit que ces professionnels et professionnelles rejoignent les installations du CISSS. « Ces infirmières et infirmiers diplômés à l'étranger ont un rôle de premier plan à jouer. Grâce au travail de concertation avec nos différents partenaires, nous voulons leur offrir des possibilités professionnelles au sein de la MRC d'Antoine-Labelle. Comme plus important employeur de la région, nous mettons tout en œuvre pour bien les recevoir et bien les intégrer », a-t-elle déclaré.

La directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme, Nadine Le Gal, est heureuse que le Collège puisse contribuer à la réalisation de ce projet d'intégration : « Partenaire de la grande communauté de Mont-Laurier et de la MRC Antoine-Labelle depuis près de 40 ans, le Cégep de Saint-Jérôme est fier de mettre son expertise au service du développement économique et social de la région. La concrétisation de ce projet d'accueil illustre bien les impacts positifs qui jaillissent de cette collaboration et l'importance d'innover constamment pour répondre aux besoins du secteur de la santé, de notre population étudiante ainsi que de toute la collectivité des Hautes-Laurentides. »

Annie Lapointe, directrice du Centre collégial de Mont-Laurier, se dit ravie par l'énergie positive entourant l'accueil de ces étudiants et étudiantes : « La communauté du CCML s'est mobilisée pour accueillir chaleureusement cette cohorte en provenance de l'étranger. Je me dois également de souligner le travail de collaboration exceptionnel qui a été déployé avec nos partenaires du milieu au cours des derniers mois pour tout mettre en place en vue de l'arrivée des candidats et candidates, ainsi que de leur famille. »

Le déploiement de ce projet à Mont-Laurier s'appuie sur un important travail de concertation de plusieurs autres acteurs, dont le CISSS des Laurentides, le Cégep de Saint-Jérôme et l'organisme communautaire Zone Emploi. Beaucoup d'efforts ont été déployés au cours des derniers mois par ces partenaires afin de préparer l'arrivée des étudiants et étudiantes ainsi que leur famille. La municipalité de Mont-Laurier a également joué un rôle important dans la mise en place de mesures qui faciliteront l'intégration communautaire de ces nouveaux résidents et nouvelles résidentes.